

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE
BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS – BOIS – PAPIER-CARTON
MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

REVUE DE PRESSE SEMAINE 7/09



1. Bernard Thibault : vers une nouvelle journée de mobilisation "après le 18 février"

2. Xavier Bertrand souhaite une réduction des écarts de salaires dans les entreprises
3. Sommet social : 3 syndicats pas conviés
4. La France va entrer en récession ce trimestre, prévient la Banque de France
5. Chérèque: «Une nouvelle journée d'action pourrait être organisée à la mi-mars»
6. Plan de soutien à l'automobile : 6,5 milliards d'euros en échange de la pérennité des sites
7. Le plan automobile français mis au ban en Europe
8. Arrco-Agirc : le Medef n'exclut plus une hausse des cotisations
9. Les syndicats font monter la pression sur l'Elysée avant le sommet social
10. Des entreprises n'hésitent plus à se relocaliser en France
11. Le plus dur de la crise financière mondiale est-t-il derrière nous ?
12. «3 milliards d'euros pour un an sans licenciements, c'est un beau cadeau»
13. 282.000 chômeurs de plus en 2009 selon l'Unedic
14. L'investissement dans l'industrie française devrait lourdement chuter en 2009
15. "La réactivité ne suffit pas, il faut un plan de modernisation"
16. Le patronat ferme la porte à tout nouvel effort des entreprises
17. Les embauches de cadres devraient chuter de près de 20 % en 2009
18. La CFDT demande la création d'un fonds social pour la formation
19. Tempête Klaus: plus d'un milliard d'euros pour la filière bois
20. Renault alourdit la facture sociale pour 2009
21. Les syndicats veulent renforcer les aides pour les fins de CDD
22. Fin 2008, la production industrielle dans la zone euro s'est dramatiquement effondrée
23. L'AMF sanctionne Vinci pour information privilégiée
24. Taxe professionnelle : les collectivités et les entreprises de BTP dans l'expectative
25. France : le PIB recule de 1,2% au quatrième trimestre, repli d'au moins 1% attendu pour 2009
26. Après les Antilles, la Réunion appelle à une grève générale

Les échos 8 février 2009

Bernard Thibault : vers une nouvelle journée de mobilisation "après le 18 février"

Les organisations syndicales devraient lundi "discuter des modalités d'une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle", sans doute "après le 18 février", date du sommet social, assure Bernard Thibault dimanche dans le Journal du Dimanche.

"Tous les syndicats sont déçus, nous allons donc discuter des modalités d'une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle. Elle se dessine après le 18 février, date du rendez-vous avec le Chef de l'Etat car rien n'indique que nous en sortirons avec des réponses", affirme le secrétaire général de la CGT.

3

Les huit confédérations syndicales, qui ont signé une plate-forme de revendications communes, se retrouvent lundi pour décider des suites à donner aux manifestations du 29 janvier et aux propositions émises jeudi soir par le chef de l'Etat, qui les a conviés à une rencontre le 18 février.

"Nicolas Sarkozy veut poursuivre ses réformes mais la crise les invalide, les choses ont changé", affirme M. Thibault, "par exemple, supprimer un poste de fonctionnaire pour deux départements en retraite est totalement inopportun".

Le Chef de l'Etat, souligne-t-il, n'a pas apporté de réponse lors de son intervention sur "la question du pouvoir d'achat". "Le sujet porte sur les salaires, dit-il, pour l'instant, il n'y a pas de réponse, je n'ai rien contre discuter de la fiscalité, mais c'est un sujet global et qui prend du temps, or les mesures pour le pouvoir d'achat s'imposent tout de suite".

Sur le partage des profits, évoqué par Nicolas Sarkozy, "cette promesse a été déjà formulée, sans effet", dit-il, "ce sujet n'est pas inintéressant, mais il concerne seulement les entreprises qui ont des actionnaires".

Le 18 février, Bernard Thibault entend "discuter de beaucoup de choses et pas uniquement des propositions" du chef de l'Etat, notamment "du contrôle des aides publiques aux entreprises, de la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires, de la remise en cause des politiques qui ont échoué".

"Le Medef a demandé jeudi matin la suppression de la taxe professionnelle, il a obtenu satisfaction le soir même, nous, nous attendons encore", dit-il.

Xavier Bertrand souhaite une réduction des écarts de salaires dans les entreprises

Le secrétaire général de l'UMP a souhaité sur Europe 1 qu'il n'y ait "pas d'augmentation de salaire pour quelques-uns s'il n'y a pas d'augmentation de salaire pour l'ensemble des salariés". Il faut en finir avec les "bonus extravagants", a-t-il ajouté, avant d'égratigner l'opposition.

Le secrétaire général de l'UMP Xavier Bertrand a souhaité dimanche une réduction des écarts de salaires dans les entreprises entre les patrons et les salariés. "*Les écarts de salaires sont parfois complètement extravagants*", a-t-il estimé lors du "Grand Rendez-vous" sur Europe-1. "*Plutôt que chercher un nivellement, est-ce qu'il ne faut pas plutôt pouvoir augmenter les salaires ?*".

"C'est un sujet que je mets sur la table aujourd'hui. J'aimerais avoir la contribution des uns et des autres", a poursuivi Xavier Bertrand. L'ancien ministre du Travail a ainsi souhaité qu'il n'y ait "*pas d'augmentation de salaire pour quelques-uns s'il n'y a pas d'augmentation de salaire pour l'ensemble des salariés*".

Xavier Bertrand a par ailleurs indiqué que l'UMP déposerait une proposition de loi si les entreprises n'appliquent pas les recommandations de l'AFEP et du MEDEF sur les rémunérations des dirigeants. *"Les recommandations ont été écrites, elles ont vocation à être respectées, et si elles ne le sont pas, dans ces cas-là, il faudra légiférer, et l'UMP fera des propositions de loi pour qu'il n'y ait plus d'excès"*, a-t-il prévenu.

Pour le secrétaire général de l'UMP, *"les patrons vont devoir gagner des sommes beaucoup plus raisonnables à l'avenir. Il faut en finir avec ces bonus extravagants. C'est une question de meilleure répartition des richesses"*. Xavier Bertrand a jugé ces mesures indispensables pour éviter un *"divorce entre les salariés et les dirigeants, entre les salariés et les entreprises"*.

Le NPA jugé ringard

Le secrétaire général de l'UMP a, par ailleurs, égratigné dimanche Olivier Besancenot, porte-parole du tout nouveau parti NPA. *"Le parti socialiste a tendance à courir après l'extrême gauche et j'ai la conviction qu'Olivier Besancenot est devenu quasiment le chef d'orchestre de l'opposition à Nicolas Sarkozy"*, a déclaré l'ancien ministre. *"Il y a une obsession anti-Sarkozy qui est particulièrement choquante"*, a poursuivi Xavier Bertrand.

Olivier Besancenot *"donne le ton aujourd'hui"*, selon le responsable UMP qui a ironisé sur le *"lifting de la LCR qui devient le NPA"*. Rapprochant ce sigle de celui de l'émission de Canal+ Nulle part ailleurs, Xavier Bertrand a lancé : *"nulle part ailleurs, il n'y a des idées aussi ringardes"*. Le jeune postier *"ne s'est pas trompé de siècle médiatique, et il ringardise le PS"*, a-t-il poursuivi. Mais *"il s'est trompé de siècle idéologique et ce sont ses idées aujourd'hui qui sont ringardes"*.

"Je vois qu'il y a cette tentation de la part du PS de courir avec l'extrême gauche et il y a une forme de compétition des positions caricaturales qui n'a rien à voir avec la démocratie apaisée", dont la France a besoin, selon lui. *"Le PS a choisi l'opposition caricaturale"*, a-t-il tranché. Comme on lui demandait s'il y avait des *"germes de radicalisation"* politique en France, il a répondu : *"et je le déplore"*.

Xavier Bertrand a qualifié dimanche de *"populiste"* le président du MoDem François Bayrou qui lançait le même jour sa campagne pour les élections européennes : *"il n'est plus centriste, il n'est pas populaire, c'est un populiste. C'est quelqu'un qui est à la remorque des autres et qui n'a pas d'idées nouvelles"*, a accusé le numéro un du parti présidentiel. (source AFP)

AFP 9 Février 2009

Sommet social : 3 syndicats pas conviés

Le gouvernement entamera mardi avec la CFDT et la CFTC ses entretiens pour préparer le "sommet social" à l'Élysée du 18 février, mais ne prévoit finalement aucun rendez-vous avec la FSU, l'Unsa ou Sud, selon un calendrier transmis par le ministère de l'Économie.

Seuls les numéros un des cinq confédérations dites représentatives seront reçus, ainsi que deux représentants du patronat (Medef et CGPME).

Ni la FSU, ni l'Unsa, ni Sud, ne sont conviés, alors que ces derniers sont dans l'intersyndicale ayant organisé les manifestations du 29 janvier pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la défense des services publics.

Toutes les rencontres se tiendront au ministère du Travail, rue de Grenelle, en présence de trois ministres: Christine Lagarde (Économie, Finances, Emploi), Eric Woerth (Budget, Fonction publique), Brice Hortefeux (Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité, Ville), du Haut commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch, et du secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez.

François Chérèque (CFDT) doit être reçu mardi à 16h00 et Jacques Voisin (CFTC) en principe le même jour à 18h30. Mercredi, Jacques Roubaud (CGPME) sera reçu à 08h30, Laurence Parisot (Medef) à 11h00 puis Bernard Thibault (CGT) à 16h30. Jeudi, ce sera au tour de Jean-Claude Mailly (FO) à 08h30, puis vendredi de Bernard von Crayenest (CFE-CGC) à 09h30.

Aucune date n'a été communiquée pour l'UPA (artisanat) pour l'instant. Il s'agit de préparer l'ordre du jour de la rencontre du 18 février, et de discuter des mesures qui pourraient être prises, ou des négociations paritaires qui pourraient être lancées, Nicolas Sarkozy ayant envisagé une durée "de trois mois, six mois" lors de son intervention télévisée jeudi soir.

Parmi la liste des sujets mis sur la table par le président de la République, mais que les syndicats comptent élargir, figurent l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel, l'indemnisation des CDD dont le contrat s'arrête en pleine crise, et celle des jeunes demandeurs d'emploi, n'ayant pas cotisé assez longtemps à l'assurance-chômage pour en bénéficier.

M. Hirsch avait initialement prévu de recevoir, séparément, chacun des dirigeants syndicaux et patronaux pour la question de la jeunesse.

La tribune 9 février 2009

La France va entrer en récession ce trimestre, prévient la Banque de France

La Banque de France prévoit un recul du PIB du premier trimestre 2009 de 0,6%, après une baisse attendue de 1,1% au quatrième trimestre 2008.

Jusque là, la récession avait évité la France alors qu'elle touchait certains de ses grands voisins. Mais cette exception est en passe de prendre fin.

Selon la Banque de France, qui prévoyait déjà un recul de l'activité nationale de 1,1% au quatrième trimestre 2008, cette tendance négative va se poursuivre au premier trimestre 2009 avec une baisse du PIB (produit intérieur brut) de 0,6%. Or, une récession se définit techniquement par deux trimestres consécutifs de recul du PIB.

On saura déjà vendredi sur les trois derniers mois de l'année dernière ont été négatifs, puisque sera dévoilé ce jour le PIB de la France (ainsi que de l'Allemagne et de la zone euro) pour le quatrième trimestre.

La Banque de France publie pourtant un indicateur du climat des affaires dans l'industrie un peu moins mauvais, remonté de décembre à janvier de 67 à 70. "Selon les chefs d'entreprise interrogés, l'activité industrielle est dans l'ensemble restée stable à un bas niveau en janvier, du fait d'une hausse de la production dans l'automobile et les biens d'équipement, compensée par un recul dans les biens intermédiaires" souligne dans son communiqué la Banque de France.

Le taux d'utilisation des capacités de production reste faible mais progresse un peu. Le flux de commandes nouvelles baisse encore, pesant sur les carnets de commandes, mais moins vite que les mois précédents. Les stocks de produits finis ont encore augmenté. Les prévisions pour les prochains mois sont encore orientées à la baisse dans tous les secteurs à l'exception des biens de consommation et des industries alimentaires.

Libération 9 février 2009

Chérèque: «Une nouvelle journée d'action pourrait être organisée à la mi-mars»

En attendant d'être reçus par Nicolas Sarkozy mercredi 18 février, les syndicats doivent décider cet après-midi d'une suite à la journée d'action du 29 janvier. Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, attend, lui, des réponses précises de la part du chef de l'Etat.

Cette interview donnée à *Libération* est publiée dans le quotidien de ce lundi, dans le cadre d'un Evénement sur la crise, avec des reportages à Toulouse et à Lille où la population réagit à l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy.

Vous serez reçu par le président de la République le 18 février. Qu'allez-vous lui dire ?

Nous avons trois objectifs. Le premier est que soient prises des mesures concrètes pour éviter qu'une partie de la population ne sombre dans la grande pauvreté. D'où la nécessité de leur redonner du pouvoir d'achat. Aux plus modestes, mais aussi à ceux qui sont un peu au-dessus des minima sociaux, disons entre 1 200 et 1 500 euros par mois, c'est-à-dire pas mal de salariés du public et du privé. Le deuxième objectif est que la crise ne fasse pas disparaître des emplois dont on aurait eu besoin pour faire fonctionner l'économie si elle n'était pas survenue. Il y a un vrai danger que des emplois économiquement viables en temps normal disparaissent irrémédiablement. Enfin, le troisième élément que nous entendons exprimer auprès du Président, est que l'on ne tombe pas dans le protectionnisme. Des mesures de relance ne peuvent se concevoir que coordonnées au niveau européen.

Jeudi, le chef de l'Etat a évoqué des mesures. Comment les jugez-vous ?

Il n'y a rien de très précis dans ce qu'il a annoncé. Ce sont des pistes de travail. Le programme d'investissements publics ou les mesures sur le chômage partiel sont utiles. Mais tout cela est trop morcelé. Il ne suffira pas d'anticiper la construction de lignes TGV ou de restaurer des cathédrales. Nous sommes dans une situation exceptionnelle. Il faut mettre des moyens exceptionnels dans la formation des salariés, un effort au moins équivalent aux 1 000 travaux de François Fillon. Voilà un investissement qui préparerait vraiment la sortie de crise.

Nicolas Sarkozy a annoncé la suppression de la taxe professionnelle. Y êtes-vous favorable ?

Nous ne sommes pas choqués par l'idée d'une réforme de la taxe professionnelle, à condition que cela ne soit pas un simple cadeau fait au patronat. Si cela permet d'obtenir des engagements en matière d'emploi, pourquoi pas ? Reste la question de son remplacement. Il a évoqué une taxe carbone, dont le principe avait été arrêté lors du Grenelle de l'environnement. La démarche nous intéresse. Mais il ne faut pas qu'elle pénalise les salariés.

N'attendez-vous pas aussi des mesures d'urgence ciblées, par exemple, pour les sous-traitants de l'automobile, aujourd'hui très exposés ?

Le président de la République a parlé de contreparties pour les entreprises aidées par l'Etat. Ces contreparties doivent être négociées avec les syndicats au niveau des groupes et de leurs sous-traitants. Il faut par exemple responsabiliser Peugeot vis-à-vis de Faurecia, et Renault à l'égard des ingénieurs de son technocentre de Guyancourt.

Cet après-midi, les huit organisations syndicales se retrouvent pour discuter d'une suite au 29 janvier. Que va proposer la CFDT ?

D'abord, l'unité syndicale est essentielle. Le succès de cette journée d'action le démontre. On voit bien qu'elle a obligé le chef de l'Etat et le gouvernement à prendre en compte les attentes des salariés. Si le 29 janvier a été un succès, c'est aussi que l'on a pris le temps de faire de la pédagogie. Nous sommes reçus le 18 février par le Président : cela ne sert à rien de nous mobiliser avant. Autour du 15 mai, nous allons organiser dans plusieurs pays européens des manifestations. Entre ces deux dates, tout est ouvert. Une nouvelle journée d'action, sous des formes peut-être différentes, peut très bien être organisée à la mi-mars.

La protestation syndicale n'est-elle pas en train de devenir une mobilisation anti-Sarkozy?

Le risque existe, et ce serait une erreur. Si ce mouvement devient une protestation politique, il s'affaiblira. Notre démarche est uniquement syndicale.

Le risque est qu'elle soit récupérée par le chef de l'Etat, qui la juge «légitime» !

Il y a deux étapes. La première est de manifester son inquiétude et de demander des mesures concrètes. C'est ce qui a été fait. Maintenant nous voulons des réponses, et nous allons juger sur les résultats.

7

Laurence Parisot, la présidente du Medef, dit que les manifestations donnent une image désastreuse de la France...

Cela fait trente ans que l'on entend ce genre d'arguments. Et cela fait trente ans que la France est l'un des premiers pays en matière d'investissements étrangers.

Et quand elle demande d'ouvrir des négociations sur le licenciement économique ?

Si la délibération sociale que suggère Laurence Parisot a pour seul objet le licenciement économique, je ne vois pas l'intérêt. Si l'on met sur la table la question des choix économiques de l'entreprise, le partage des richesses, l'intervention syndicale sur ces choix, l'anticipation des évolutions, c'est autre chose.

Le chômage menace moins les «insiders», ceux qui ont un emploi en CDI, que les précaires...

C'est bien pour cela que la CFDT a signé la convention d'assurance chômage, qui ouvre de nouveaux droits pour des salariés précaires, ceux qui n'auraient travaillé que 4 mois sur les 28 derniers mois. Nous voulons maintenant aborder la question de l'accès des CDD et des intérimaires aux conventions des reclassements personnalisés (CRP) ou aux contrats de transition professionnelle (CTP).

Cette nouvelle convention d'assurance chômage, seule la CFDT l'a signée. Va-t-elle quand même entrer en vigueur ?

C'est maintenant au gouvernement de s'engager. Chaque syndicat avait la possibilité de s'opposer, et nous avons dit que si trois syndicats sur cinq s'opposaient, l'accord devenait caduc. Deux syndicats sont contre. Dire que l'on est «ni pour, ni contre, bien au contraire» comme l'on fait deux autres syndicats n'est pas une attitude très responsable.

On voit se développer des conflits locaux en France. Risquent-ils de se durcir et de se multiplier ?

Les endroits où il peut y avoir des explosions sociales sont ceux où les salariés se sentent abandonnés. Je pense par exemple à la situation des salariés d'Arkema Saint-Auban, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Un plan social est prévu avec une solution de reconversion des emplois. Mais elle est bloquée, par manque de décision de l'Etat. Si rien n'est fait rapidement, on peut s'attendre à une explosion de désespoir. On ne peut pas laisser les gens s'enfermer dans une attitude de repli, qui ne peut que renforcer les extrêmes.

Les échos 9 février 2009

Plan de soutien à l'automobile : 6,5 milliards d'euros en échange de la pérennité des sites

L'Etat va consentir trois prêts participatifs à Renault, PSA Peugeot Citroën et Renault Trucks. L'aide aux sous-traitants sera doublée, à 600 millions d'euros. Renault et PSA ont pris "l'engagement de ne fermer aucun de leurs sites pendant la durée de ces prêts", souligne le chef de l'Etat

La France vole au secours de ses champions automobiles. Confirmant les informations parues lundi matin dans Les Echos, Nicolas Sarkozy a détaillé en fin de journée les grandes lignes d'un "pacte automobile", destiné à soutenir ce secteur en difficulté. Il repose sur un dispositif principal : l'octroi par l'Etat de plusieurs prêts participatifs, un de 3 milliards d'euros pour Renault, un d'un même montant pour PSA Peugeot Citroën et un d'environ 0,5 milliard à Renault Trucks (groupe Volvo).

"Pour permettre (aux constructeurs) de préparer sereinement l'avenir, l'Etat va accorder à chacun de nos grands constructeurs, comme l'avait annoncé d'ailleurs le Premier ministre sur le principe, un prêt de 3 milliards d'euros d'une durée de 5 ans", a déclaré Nicolas Sarkozy à l'issue d'une rencontre avec les responsables de la filière automobile. "Ce n'est pas un don, ce n'est pas une subvention, c'est un prêt assorti d'un taux d'intérêt à 6%". Un niveau inférieur à ce que trouveraient les constructeurs sur le marché, mais suffisamment élevé pour passer au travers des fourches caudines de Bruxelles.

En échange, "Renault et PSA ont pris un engagement, je dis aux Français très important, de ne fermer aucun de leurs sites pendant la durée de ces prêts et de tout faire pour éviter les licenciements", a insisté le président de la République. "C'est un engagement que je salue car il nous assure qu'une crise aiguë mais temporaire ne détruira pas une part de notre base industrielle et des savoir-faire de l'automobile", a-t-il poursuivi. "La France va conserver une industrie automobile puissante et une capacité de production sur le sol national", s'est félicité Nicolas Sarkozy. "Nous n'avons pas le choix, soit nous laissons notre industrie continuer à s'en aller, soit nous réagissons avec les moyens nécessaires", a commenté le chef de l'Etat. "Tout ceci est cohérent avec l'action du ministre de la Relance Patrick Devedjian et nous n'excluons pas (...) de faire d'autres plans pour des secteurs industriels majeurs pour la compétitivité de notre pays, je pense à la filière bois mais il peut y en avoir d'autres", a-t-il ajouté.

Pas de plan social

Les deux constructeurs ont immédiatement communiqué sur le sujet. *"PSA Peugeot Citroën ne fermera pas d'usine en France (...) Dans les circonstances actuelles, le groupe ne mettra pas en oeuvre de plans de licenciements en France", a indiqué le groupe dans un communiqué à l'issue de la réunion, ajoutant qu'il lancerait "dans les deux ans à venir, dans chacune de ses cinq usines de montage françaises, un à plusieurs nouveaux modèles de véhicules. Ce prêt permettra au groupe de soutenir en particulier son programme de développement de véhicules plus propres, plus économes en énergie et abordables pour ses clients". Le groupe s'est aussi engagé à apporter "un soutien actif" à l'ensemble des acteurs de la filière automobile, notamment "en réduisant les délais de paiement aux fournisseurs". Renault a, pour sa part, indiqué qu'il ne mettrait pas en oeuvre de plan social en 2009 et confirmé qu'il ne fermerait pas d'usine d'assemblage "dans les prochaines années" en France.*

Le "pacte automobile" comporte une convention augmentant l'indemnisation du chômage partiel en contrepartie du maintien de l'emploi. L'heure chômée sera payée 1,75 euro au lieu de 1,5 euro, selon le dossier de presse exposant les termes de cette convention conclue entre l'Etat et les constructeurs pour une durée de trois mois renouvelables une fois. La convention augmente la prise en charge par l'Etat en contrepartie du maintien de l'emploi et de la mise à disposition d'une formation pendant la période chômée.

Les syndicats n'avaient pas attendu la réunion de lundi après-midi pour réclamer des contreparties sociales au soutien de l'Etat. Pas question pour eux, avaient-ils déclaré en substance, de signer un chèque en blanc aux constructeurs, même s'il vient aider un secteur représentant près d'un emploi sur dix en France.

L'investissement doit primer sur les dividendes

Nicolas Sarkozy a également annoncé lundi le doublement de l'aide aux établissements financiers de Renault et PSA Peugeot Citroën, à 2 milliards d'euros, et le doublement de l'aide aux sous-traitants, à 600 millions d'euros.

Le milliard d'euros supplémentaires consenti aux établissements financiers des deux constructeurs sera financé par la SFEF (Société de financement de l'économie française), selon les termes de l'accord rendu public par l'Elysée. Le fonds sectoriel pour aider les sous-traitants est alimenté à la fois par l'Etat et par les deux constructeurs, doté jusque-là de 300 millions d'euros, dont 100 millions apportés par l'Etat et 100 millions par chaque constructeur français. Chacune des parties rajoutera 100 millions d'euros dans l'enveloppe, selon la présidence de la République.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie, Luc Chatel, a déclaré que la convention signée entre l'Etat, PSA et Renault prévoyait un renoncement des dirigeants aux bonus et "*qu'en matière de dividendes*", la convention inscrivait l'investissement en priorité.

Les échos 10 février

Le plan automobile français mis au ban en Europe

La Commission européenne, "préoccupée", s'interroge sur la légalité des aides françaises. La Fédération de l'industrie allemande se dit "alarmée au plus haut point". République tchèque et Slovaquie accusent Paris de protectionnisme.

Le plan de soutien à l'automobile, concocté par le gouvernement français et présenté hier, est loin de satisfaire tout le monde, à commencer par la Commission européenne. "Au vu de ce que nous avons vu dans la presse", "la Commission a certaines préoccupations", a déclaré Jonathan Todd, l'un des porte-parole de Bruxelles.

Et de citer la condition faite aux constructeur de maintenir leurs usines en France qui pourrait être "illégale". "S'il y a une condition supplémentaire telle qu'une obligation de garder une unité de production en France, cela rendrait ces aides illégales", a-t-il prévenu. "La Commission n'autorisera pas des aides qui auraient tendance à miner le marché unique, le marché unique est source de prospérité et d'emplois en Europe", a-t-il insisté. "S'il y a des mesures qui mettent en cause le marché unique, le risque serait que la récession empire et devienne une dépression comme on a vu dans les années 30", a ajouté Jonathan Todd.

La Commission va écrire aux autorités françaises "pour demander tous les détails sur ce plan de soutien", qu'elle a l'intention de "regarder de très près", a-t-il ajouté, sans préciser quand elle donnerait son verdict sur sa compatibilité ou non avec les règles communautaires.

Le président français Nicolas Sarkozy a dévoilé lundi des aides supplémentaires à l'automobile d'un montant global de 7,8 milliards d'euros, dont des prêts de 3 milliards pour chacun des deux constructeurs français PSA Peugeot Citroën et Renault, à condition qu'ils maintiennent leurs usines en France.

Outre-Rhin, aussi, le plan français inquiète. La Fédération de l'industrie allemande s'est dite "alarmée au plus haut point face au plan d'aide publique qui vient d'être adopté, et face aux conditions ainsi offertes à l'industrie automobile française", selon un communiqué. "Une politique de subventions au profit de constructeurs nationaux conduit à des entorses à la concurrence que nous ne devons pas autoriser en Europe", poursuit le BDI, qui "assure de tout son soutien" le gouvernement allemand dans son opposition à ce plan.

Le ministre des Finances allemand Peer Steinbrück avait déjà critiqué lundi soir à demi-mot l'initiative française. Il avait jugé que le protectionnisme aujourd'hui ne passait plus "par les instruments de torture des siècles passés" comme les droits de douane, mais avait appelé à "faire très attention (...) lorsque des mesures tirées de programmes de relance sont utilisées" avec des intentions protectionnistes.

Ce reproche rejoint ceux de la République tchèque, qui préside l'Union européenne, et de la Slovaquie, qui ont accusé Paris de protectionnisme.

La semaine dernière, la commissaire européenne à la Concurrence Neelie Kroes avait déjà mis en garde le secrétaire d'Etat français à l'Industrie Luc Chatel contre toute tentation protectionniste dans le cadre de ce plan. La commissaire avait notamment indiqué que "toute obligation, pour le bénéficiaire d'aide, d'investir seulement en France ou d'acheter leurs pièces détachées auprès de fournisseurs en France ne serait pas compatible" avec les règles européennes.

Arrco-Agirc : le Medef n'exclut plus une hausse des cotisations

10

La première séance de négociation sur les régimes de retraite complémentaire Arrco et Agirc avait fait l'effet d'une douche froide, avec la présentation de nouvelles prévisions financières très dégradées, conduisant à un déficit dès 2009 des régimes. Le déficit de l'Agirc-Arrco, qui était largement excédentaire en 2007, atteindrait au moins 4,1 milliards d'euros en 2015. La deuxième séance qui s'est tenue hier a été consacrée à l'examen des mesures de redressement qui seraient nécessaires pour rééquilibrer durablement l'Arrco et l'Agirc. Le résultat est sans appel : il n'y a pas de solution miracle et plusieurs mesures drastiques devraient être prises. Côté recettes, une augmentation de 1 point des taux de cotisation rapporterait un peu moins de 6 milliards d'euros dès 2010. Le patronat plaide de son côté pour un recul de l'âge minimum légal de départ à la retraite (sans pénalité pour ceux ayant suffisamment cotisé), aujourd'hui fixé à 60 ans, mais il faudrait le porter à 63 ans, voire 65 ans pour avoir des effets tangibles

.Les syndicats sont réticents

Alors qu'il ne voulait pas entendre parler d'une hausse des cotisations jusqu'à présent, le Medef a fait une ouverture hier. « *Nous n'excluons pas d'accepter une hausse des cotisations, a annoncé Jean-René Buisson, le négociateur patronal, à condition que les organisations syndicales acceptent de faire un effort* » sur les deux autres critères : le rendement des régimes et l'âge de départ. Les syndicats restent sur leurs gardes. « *C'est un changement dans le discours du Medef, admet Eric Aubin (CGT). Mais considérer qu'une hausse des cotisations représente un effort uniquement pour les employeurs est faux, car les salariés y contribuent aussi. C'est beaucoup demander aux salariés que de faire des efforts à la fois sur les cotisations, sur l'âge et sur le rendement !* » « *Des efforts, les salariés en ont déjà fait en subissant une baisse du rendement des régimes, abonde Bernard Devy (FO). Il faut augmenter les cotisations.* » Les syndicats sont « *très réticents* » à reculer l'âge de la retraite, car cela « *pénaliserait ceux qui ont commencé à travailler tôt* », rappelle Jean-Louis Malys (CFDT). Une nouvelle séance de négociation est prévue la semaine prochaine.

Les syndicats font monter la pression sur l'Elysée avant le sommet social

Réunies hier soir en intersyndicale, les huit organisations de salariés ont annoncé une nouvelle mobilisation interprofessionnelle pour le 19 mars. Elles veulent rester fermes face à l'exécutif et au patronat, avant le sommet du 18 février.

Les syndicats ne baissent pas pavillon. Réunie hier soir, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, FSU, Unsa et Solidaires) a annoncé l'organisation d'une nouvelle mobilisation interprofessionnelle le 19 mars, dans le prolongement de celle du 29 janvier. Et ce, sans attendre le sommet social du 18 février. Les représentants des salariés souhaitent « *maintenir la pression* » sur le patronat comme sur le gouvernement, une nécessité sur laquelle Bernard Thibault (CGT) et Jean-Claude Mailly (FO) avaient insisté ces derniers jours. Certes, les syndicats, même s'ils ne le reconnaissent pas officiellement, ont été agréablement surpris par l'ampleur et la variété des dossiers mis sur la table par Nicolas Sarkozy.

Mais l'absence de mesures « *concrètes et immédiates* », le flou sur les efforts financiers que l'exécutif est prêt à consentir et la perspective de négociations très complexes avec le patronat les incitent à battre le fer tant qu'il est chaud. Même la CFDT, qui aurait préféré laisser passer, dans un premier temps, le rendez-vous tripartite du 18 février, s'est rangée à l'option offensive. Hier, François Chérèque a souligné, dans « Libération », que « *l'unité syndicale est essentielle* ».

Dans leur communiqué commun, les syndicats constatent que « *malgré un changement de ton* », l'Elysée « *maintient pour l'essentiel ses orientations* » et que « *les réponses apportées (...) restent loin des attentes et des exigences* ». L'annonce d'une nouvelle mobilisation « *doit permettre de nous faire mieux entendre encore le 18 février du gouvernement, mais aussi du patronat, qui reste silencieux et continue à licencier à tout-va* », insiste Maryse Dumas (CGT). L'intersyndicale se retrouvera le 23 février afin de préciser, à l'aune des résultats obtenus ou non le 18 février, « *le sens, le contenu et les modalités* » de la future journée d'action.

Réunions bilatérales

De son côté, le gouvernement s'attaque à la préparation du sommet social en entamant une série de réunions bilatérales avec les partenaires sociaux. Parmi les huit organisations de l'intersyndicale, seuls les cinq syndicats représentatifs seront reçus d'ici à vendredi par Christine Lagarde (Economie), Brice Hortefeux (Travail), Laurent Wauquiez (Emploi), Eric Woerth (Budget), André Santini (Fonction publique) et Martin Hirsch (Jeunesse, Pauvreté). La CFDT puis la CFTC ouvrent le bal cet après-midi. La première compte rappeler qu'elle attend toujours des gestes forts dans le domaine « *prioritaire* » de l'emploi. « *Les partenaires sociaux ont conclu des accords sur l'indemnisation du chômage et du chômage partiel, les gestes supplémentaires doivent venir de l'Etat* », explique Marcel Grignard, qui insiste sur la « *prise en compte de la situation très délicate des jeunes* » et la « *nécessité d'associer les syndicats à la gouvernance des entreprises* ». La CFTC déplore « *l'absence de mesures en faveur des fonctionnaires* » et veut « *du concret au-delà des belles paroles* », via notamment une baisse de la TVA. Reçue demain, la CGT invitera elle aussi le gouvernement à « *prendre ses responsabilités, en adoptant immédiatement, lui-même, des mesures pour les salaires et l'emploi* », notamment en imposant la conditionnalité des aides aux entreprises à la conclusion d'accords sur ces deux thèmes. « *Les pistes ouvertes par le gouvernement demandent à être étudiées, mais cela prendra du temps. Or, la priorité reste d'obtenir des mesures concrètes dès maintenant, particulièrement sur le pouvoir d'achat ; il est grand temps d'augmenter les salaires* », souligne Michèle Biaggi (FO).

« Délais serrés »

Le Premier ministre, François Fillon, a donné ses consignes hier aux membres du gouvernement. Chacun doit être prêt, dans seulement huit jours maintenant, à présenter la mise en pratique possible de toutes les options citées par le président de la République, dans le champ social comme dans le champ fiscal. « *Il n'y a là rien d'original dans la méthode, sauf que les délais sont serrés et les sujets très nombreux* », confie l'un des organisateurs du sommet.

Le Parisien 11 février 2009

Des entreprises n'hésitent plus à se relocaliser en France

Un grand fabricant de meubles français, le groupe Parisot, a fermé l'une de ses usines en Roumanie pour en ouvrir une en France. D'autres entreprises ont aussi choisi de rapatrier leurs activités. Une bonne nouvelle pour l'emploi.

A quand le retour du moulin à café ou du presse-purée Moulinex à Alençon ? On en est encore loin, mais depuis quelques mois, les exemples d'entreprises françaises qui quittent l'Asie et l'Europe de l'Est pour reprendre le chemin de la France se multiplient. Le groupe de meubles Parisot et Décathlon ont déjà franchi le pas.

Les jouets Smoby y réfléchissent encore.

Certes, les relocalisations ne sont pas massives, mais elles attestent pourtant d'un changement profond des règles du jeu de la mondialisation. Une qualité qui laisse parfois à désirer, des produits trop standardisés, l'impossibilité de réapprovisionner les stocks rapidement... pour les entreprises françaises qui ont fait le choix de produire à l'étranger, le réveil peut être difficile.

Dans le même temps, la Chine et les pays à bas coûts ont perdu un peu de leur attrait. La faute à des cours du pétrole qui jouent au yo-yo et aux augmentations de salaires. En Roumanie, les ouvriers de Dacia, filiale de Renault, n'ont-ils pas obtenu, après trois semaines de grève, une augmentation de 133 € brut par mois l'an dernier ? Chez Nike, les salariés vietnamiens se sont battus pour décrocher une hausse de 8 % de leur rémunération, soit 15 € de plus par mois...

Dans les pays émergents, la montée en puissance des revendications sociales pourrait bien finalement aider Nicolas Sarkozy dans ses ambitions, lui qui veut garder des usines en France. Lors de son allocution télévisée jeudi dernier, le président a souhaité « qu'on arrête les délocalisations et que si possible on relocalise ».

Des emplois qualifiés

Un message qui s'adressait en particulier aux constructeurs automobiles PSA et Renault, qui ont reçu hier 6 milliards d'euros de prêts. En échange, ils se sont engagés à ne pas fermer de sites en France. Iront-ils jusqu'à relocaliser la production de la Logan, par exemple ? Pas si sûr. Et quand bien même ils le feraient, l'impact sur l'emploi ne serait pas garanti. « En général, une relocalisation ne permet pas de recréer les emplois délocalisés à l'identique », dit l'économiste Olivier Bouba-Olga. En clair, ces emplois sont souvent plus qualifiés, moins nombreux. Mais ils reviennent ! Une bonne nouvelle pour l'économie.

Le Monde 10 février 2009

Le plus dur de la crise financière mondiale est-t-il derrière nous ?

Voilà dix-huit mois que la crise financière mondiale a éclaté. Certains observateurs pensent que la situation a cessé de s'aggraver, mais du côté des entreprises, on est loin de partager cet optimisme.

Des enquêtes menées aux Etats-Unis, dans la zone euro, au Royaume-Uni et en Chine, indiquent, certes, que le moral des entrepreneurs s'améliore. Il faut dire qu'il était tombé bien bas. Le Baltic Dry Index, qui mesure le coût du fret maritime, a lui doublé de valeur, mais il reste inférieur de 90 % à son plus haut de mai 2008. Enfin, l'évolution du Global Leading Indicator (GLI) établi par Goldman Sachs laisse entrevoir que *"le cycle industriel mondial a peut-être atteint son point bas"*.

La crise du crédit continue pourtant de produire ses effets. Selon Bloomberg, le constructeur italien de yachts Ferretti n'a pu honorer la dernière échéance du prêt qui a permis de financer son rachat. Le promoteur immobilier britannique Hammerson a annoncé qu'il allait proposer à ses actionnaires de souscrire à une augmentation du capital. En Allemagne, le groupe Schaeffler se débat pour garder la tête hors de l'eau, enfoncé par le poids de la dette contractée pour prendre le contrôle de Continental, un autre fournisseur de pièces détachées de l'industrie automobile.

La crise frappe dans le monde entier. Le plus grand réseau indien de distribution (discompte), Subhika Trading Services, s'est retrouvé à court de liquidités et n'a pas pu payer ses agents de sécurité. Résultat : ses magasins ont été saccagés ce week-end.

En Extrême-Orient, tout le monde souffre. Le constructeur automobile Nissan prévoit de lourdes pertes, tandis que le fabricant d'appareils électroniques coréen LG a averti que son chiffre d'affaires serait en baisse de 20 %.

L'avalanche de mauvaises nouvelles n'est pas près de s'arrêter. Pourtant, il est possible que nous ayons touché le fond. Ainsi, les enquêtes les moins pessimistes montrent que la récession économique ralentit. Lorsque la banque Lehman Brothers avait fait faillite en septembre 2008, le marché du crédit s'en était trouvé paralysé et le produit intérieur brut, qui jusque-là progressait mollement, avait connu une chute brutale. La chute va se poursuivre, mais à un rythme plus modéré.

Que l'on subisse un ouragan ou un simple coup de tabac, il y a toujours de bonnes affaires à faire, ne serait-ce qu'en exploitant les difficultés que traversent d'autres firmes. Les fonds d'investissement ont repéré les belles pépites que des banques insuffisamment capitalisées seront heureuses de leur vendre.

Frank Quattrone, un ancien de chez Crédit Suisse dont le nom reste associé à la "bulle" dans le secteur des nouvelles technologies, est en train d'agrandir les bureaux de son cabinet de conseils installé à Londres. Il semble anticiper une reprise des fusions dans le secteur. Comme on dit dans le métier, il y a toujours une nouvelle "bulle" en train de se former quelque part.
(Traduction de Christine Lahuec.)

Libération 11 février 2009

«3 milliards d'euros pour un an sans licenciements, c'est un beau cadeau»

Deux jours après l'annonce du plan de soutien aux constructeurs automobiles français, l'information tombe mal. PSA Peugeot Citroën, qui devrait bénéficier d'un prêt de trois milliards d'euros des pouvoirs publics, se prépare en effet au départ de 11.000 personnes en Europe en 2009, dont 6.000 à 7.000 en France.

Selon le deal passé avec l'Etat, PSA ne devait pas procéder à des licenciements en 2009 dans l'Hexagone, et à ne pas fermer d'usines durant la durée du prêt (évaluée à cinq ans). Les suppressions de postes prendront donc la forme de «*départs volontaires*» et de départs en retraite.

En novembre dernier, PSA avait annoncé la mise en place d'un plan de départs volontaires de 3.550 personnes en France. Le constructeur envisage désormais de le «*proroger*» en juin prochain.

Les salariés de PSA font donc les frais d'une très mauvaise année pour le constructeur automobile français. PSA a enregistré en 2008 une perte nette de 343 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 885 millions en 2007, et son PDG Christian Streiff estime que «*2009 devrait être une année de perte*».

«3 milliards d'euros pour un an sans licenciements, c'est un beau cadeau»

Alors que PSA Peugeot Citroën annonce un vaste plan de départs volontaires en Europe et en France cette année et que Nicolas Sarkozy s'en émeut, les syndicats du constructeur automobile, eux, s'inquiètent pour l'emploi au sein de l'entreprise. Ricardo Oliveira, de la CFDT, répond aux questions de Libération.fr.

Le PDG de PSA Peugeot Citroën, Christian Streiff, a annoncé ce matin un plan de 6.000 à 7.000 départs volontaires dans les effectifs français cette année. Comment réagissez-vous?

Un accord avait déjà été signé par cinq organisations syndicales, fin décembre. Il prévoyait 3.500 départs volontaires. Ce ne sont pas des licenciements secs. Mais ce matin, ce chiffre est passé à 6.000 ou 7.000 départs volontaires, sans que les partenaires sociaux n'aient été mis au courant préalablement. La méthode est assez particulière.

Vous ne trouvez pas que l'annonce tombe mal, alors qu'un prêt de trois milliards d'euros va être débloqué pour PSA?

A aucun moment, dans l'accord conclu avec PSA, le gouvernement n'a dit qu'il refusait les départs volontaires. C'est vraiment dommage d'être resté si flou sur cet aspect. Par ailleurs, l'interdiction des licenciements ne porte que sur 2009. C'est une autre source d'inquiétude pour nous. Un prêt de trois milliards d'euros avec une interdiction d'une durée d'un an, c'est un beau cadeau.

Quel est votre sentiment global sur ce plan d'aide des pouvoirs publics?

On a oublié les salariés et le pouvoir d'achat. Ce prêt de trois milliards d'euros devrait servir à la formation, à l'anticipation du chômage technique, à l'innovation (passer du tout-carburant à l'hybride). Or, j'ai l'impression qu'il va surtout servir à payer ces plans de départs volontaires. C'est illogique. Il aurait fallu mettre en place une commission de suivi pour voir comment cet argent était utilisé par PSA. On souhaite aussi que la direction privilégie un peu plus la mobilité interne au sein de l'entreprise, et pas uniquement les départs volontaires.

La tribune 12 février 2009

282.000 chômeurs de plus en 2009 selon l'Unedic

Le régime d'assurance chômage prévoit 282.000 chômeurs de plus en France cette année, sur la base d'un recul de 1% du PIB. Du coup, le déficit cumulé du régime pourrait atteindre 5,7 milliards d'euros fin 2010, au lieu d'un retour à l'équilibre.

282.000 chômeurs en plus cette année en France. C'est la nouvelle prévision de l'Unedic, dont le bureau s'est réuni ce mercredi. L'assurance chômage table par ailleurs sur la destruction nette de 250.000 emplois salariés, en se basant sur l'hypothèse d'un repli de 1% du Produit intérieur brut (PIB) français en 2009.

En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi devrait augmenter de 122.000 et 113.000 emplois salariés devrait être détruits, estime le régime d'assurance chômage.

Du coup, le déficit cumulé de l'Unedic devrait se creuser sur les deux prochaines années, après trois années d'amélioration. Il passerait ainsi de 4,9 milliards d'euros fin 2008 à 5,7 milliards fin 2010. Initialement, le régime tablait sur un retour à l'équilibre à cette échéance.

L'investissement dans l'industrie française devrait lourdement chuter en 2009

Les chefs d'entreprise de l'industrie s'attendent à une nette contraction de l'investissement en valeur en 2009 et ont à nouveau révisé en baisse leurs estimations pour 2009, selon l'enquête trimestrielle de l'Insee, réalisée en janvier et publiée jeudi.

Les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee s'attendent à une baisse de 12% de l'investissement en France dans l'ensemble de l'industrie comme dans l'industrie manufacturière cette année, soit une révision en baisse de 9 points par rapport à leurs premières prévisions émises dans la précédente enquête d'octobre. La baisse des dépenses d'équipement serait particulièrement forte dans les industries des biens intermédiaires (-20%), agroalimentaire (-13%) et automobile (-12%), précise l'Insee dans un communiqué.

Cette annonce coïncide avec celle, du constructeur automobile *Renault*, d'une baisse de 20% de ses investissements cette année. Les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee estiment que l'investissement a baissé de 1% dans l'industrie manufacturière en 2008 et est resté stable dans l'ensemble de l'industrie, au lieu de prévisions de hausses de 1% et 2% en octobre.

"Cette révision à la baisse est imputable aux industries des biens d'équipement (prévisions d'investissement ramenées de +5% à -1%) et aux industries des biens intermédiaires (de +2% à -2%)," précise l'Insee.

Ces prévisions sont publiées à la veille de la publication des chiffres du produit intérieur brut du quatrième trimestre, qui devraient dénoter une contraction de l'économie française sans précédent depuis la récession qui avait suivi le choc pétrolier de 1973.

L'enquête sur les investissements dans l'industrie est réalisée en janvier, avril, juillet et octobre. Elle ne s'adresse qu'aux entreprises industrielles, production, transport et distribution d'électricité de gaz et d'eaux étant exclus. L'investissement dans l'industrie représente 30% de l'investissement productif en France.

"La réactivité ne suffit pas, il faut un plan de modernisation"

L'ancien Premier ministre juge positivement l'ouverture d'un dialogue social, mais critique le plan de relance : il n'est pas assez visionnaire et ne modernise pas suffisamment notre économie.

La Tribune : Le dialogue ouvert par Nicolas Sarkozy avec les partenaires sociaux et la rencontre du 18 février sont-ils le signe d'une bonne réaction dans la crise ?

Dominique de Villepin : Il est indispensable de prendre en compte l'inquiétude sociale et d'associer les partenaires sociaux à la politique économique et sociale, tout en fixant un cap clair dans la crise. Et ce cap, je veux le rappeler, c'est la modernisation de notre pays. Car la crise est à la fois conjoncturelle et structurelle. Nous changeons de monde et nous ne reviendrons pas en arrière. Avec l'émergence d'une nouvelle économie, ce qui se joue, c'est la hiérarchie des Etats pour les décennies à venir. Et cette hiérarchie, demain encore plus qu'aujourd'hui, va se fonder sur le critère de l'innovation. La réactivité, c'est bien, mais cela ne suffit pas. Nous devons nous préparer à une véritable révolution des mentalités et des comportements.

Un seul cap donc ?

Je regrette qu'au cours des derniers mois les efforts aient été trop dispersés dans des réformes tous azimuts, comme l'audiovisuel public ou le juge d'instruction, et qu'on ait privilégié une gestion dans l'urgence. Ce qu'il faut aujourd'hui pour notre pays, ce sont deux choses : une exigence de justice sociale pour rassembler et une vision à long terme pour mobiliser. Il faut bien sûr gérer la crise, mais il faut aussi une politique de sortie de crise. A un plan de relance, je préfère un plan de modernisation. Je veux poser deux questions concrètes : comment la France sera positionnée sur les marchés de demain, comme le solaire, la voiture propre, les nouvelles technologies, qui vont être les moteurs d'une nouvelle croissance ?

Et comment peut-on faire pour que le niveau du chômage baisse dans les années à venir aussi vite qu'il aura monté en 2009 ? Il nous faut des réponses concrètes.

Lesquelles ?

En termes d'innovation, je veux faire deux propositions : d'abord, que les projets industriels labellisés par les pôles de compétitivité bénéficient d'un financement prioritaire des banques, sous le contrôle du médiateur du crédit. Ensuite, pourquoi ne pas créer un guichet unique de l'innovation, un véritable service public chargé d'aider les entreprises dans leur développement et leur dialogue avec les pouvoirs publics ?

Etes-vous d'accord avec l'idée de supprimer la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu ?

C'est un des éléments de faiblesse de notre pays que davantage de Français ne contribuent pas à l'impôt, même de manière symbolique. Je privilégierai pour ma part les autres pistes avancées par Nicolas Sarkozy.

Nicolas Sarkozy est-il en position d'incarner ce consensus nécessaire aux réformes ?

Le point de départ doit être de regarder la vérité en face et de tirer les leçons des derniers mois. D'abord, la politique de rupture de Nicolas Sarkozy a été engagée à contretemps et à contresens, cherchant à imposer en France un modèle qui a fait faillite outre-Atlantique, et alors même que nous avons engagé entre 2005 et 2007 avec mon gouvernement un combat sur trois fronts qui commençait à porter ses fruits : la bataille de l'emploi, en réduisant le chômage de deux points ; la bataille contre l'endettement public, en ramenant le déficit de 50 milliards à 37 milliards d'euros ; la bataille du patriotisme économique, à travers protection et compétitivité. Ensuite, il y a aujourd'hui un problème de gouvernance : une mauvaise répartition des tâches du fait d'un déséquilibre de nos institutions, d'où un président de la république qui court le risque d'être isolé et fragilisé. La surexposition fait négliger un aspect important de la fonction présidentielle : l'anticipation, la vision, la sérénité. Par ailleurs le risque qui a été pris de stigmatiser un certain nombre de catégories, par exemple les enseignants-chercheurs, les magistrats, les banquiers, est regrettable au moment où il faut mobiliser en rassemblant davantage et non chercher à cliver.

Les échos 12 février 2009

Le patronat ferme la porte à tout nouvel effort des entreprises

Medef et CGPME ont été reçus hier au ministère du Travail. Laurence Parisot a écarté l'idée de la CFDT de créer un fonds d'investissement social. Christine Lagarde défend la suspension du deuxième tiers provisionnel.

Une bonne réunion de dialogue devant des ministres attentifs », selon Jean-François Roubaud. « Une bonne séance de travail tout à fait utile », pour Laurence Parisot. En sortant du ministère du Travail, où ils avaient été reçus, hier, les présidents de la CGPME et du Medef ont affiché leur relative satisfaction. Pourtant, ils n'ont pas obtenu beaucoup d'éclaircissements sur le sommet social du 18 février. Brice Hortefeux, hôte des lieux, les a surtout écoutés. Les réunions préparatoires visent à discuter « sans tabou » de toutes les pistes, a expliqué la ministre de l'Economie, Christine Lagarde, qui avait néanmoins confirmé au préalable sur Canal+ la « préférence » de Bercy, en matière d'impôt sur le revenu, pour la suspension du deuxième tiers provisionnel des contribuables de la première tranche, « car elle vient vite et elle a un caractère réversible ».

Laurence Parisot, qui avait demandé au délégué général de l'UIMM (métallurgie), Jean-François Pilliard, de l'accompagner, a repris les thèmes évoqués la semaine dernière à l'assemblée générale du Medef. « Les Français sont inquiets, les salariés sont inquiets, a-t-elle dit, les chefs d'entreprise aussi ».

Pas de nouvelles annonces

La patronne des patrons continue de faire de la baisse des prélèvements obligatoires sur les entreprises « *un enjeu de survie* » et estime que « *la vraie réponse pour sortir du marasme* » ne pourra être trouvée que par les pays du G20, qui ont rendez-vous à Londres, début avril. Une manière de fermer la porte à tout nouvel effort des entreprises. Le Medef insiste sur la nécessité de mettre en oeuvre, « *de la manière la plus rapide possible* », les accords conclus entre partenaires sociaux sur le chômage partiel et l'Unedic. « *Ce serait beaucoup plus efficace que de faire de nouvelles annonces* », a déclaré Laurence Parisot, rejetant fermement l'idée de la CFDT de créer un fonds d'investissement social, destiné à former et soutenir financièrement les chômeurs. L'accord sur la formation professionnelle prévoit déjà « *de façon inédite la mise en commun de 900 millions d'euros pour ceux qui sont le plus éloigné des parcours de formation* », a-t-elle expliqué, « *la priorité n'est pas d'ajouter des milliards à des milliards* ». La dégradation des comptes de l'Unedic n'est peut-être pas étrangère à ces déclarations (lire ci-dessous). « *Pour le Medef, le social n'est pas un investissement !* », a déploré la centrale de François Chérèque, alors que Christine Lagarde a jugé « *intéressante* » la proposition de la CFDT.

La CGPME, de son côté, a déroulé une longue liste de propositions allant d'une nouvelle augmentation de la prise en charge du chômage partiel par l'Etat à l'instauration d'un taux d'impôt sur les sociétés de 18 % (contre 33,33 % normalement) pour les entreprises qui réinvestissent ou partagent avec leurs salariés une partie de leurs résultats. La confédération de Jean-François Roubaud semble oublier que Nicolas Sarkozy a fixé à 1,4 milliard d'euros le coût de l'ensemble des mesures sociales à venir.

Les embauches de cadres devraient chuter de près de 20 % en 2009

Selon l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les entreprises devraient recruter 165.000 cadres cette année, contre 200.000 en 2008. Les licenciements restent limités mais le chômage de longue durée progresse.

Les cadres souffriront probablement moins de la crise que les autres salariés, mais ils n'y échapperont pas. Selon les prévisions publiées hier par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les recrutements de cadres devraient chuter de 17 % cette année, avec quelque 165.000 embauches prévues, contre 200.000 en 2008. La réduction de voilure, déjà patente au dernier trimestre de l'année dernière, est désormais très nette. Surtout, elle risque de durer. Pour la première fois, l'Apec a établi des prévisions à cinq ans et anticipe une « *quasi-stagnation* » des recrutements de 2010 à 2012, pour demeurer à un niveau proche de celui de 2002 « *après l'éclatement de la bulle Internet* » (de 160.000 à 170.000 embauches par an). « *La reprise vigoureuse n'interviendrait qu'en 2013* », conclut l'étude.

Un sévère coup de frein

L'industrie, le commerce et la construction sont les plus touchés. Les embauches de commerciaux, moteur traditionnel du marché, devraient connaître un sévère coup de frein, tout comme celles dans les fonctions liées à la finance et aux services techniques. A l'opposé, les fonctions informatique et, dans une moindre mesure, recherche et développement, résisteraient mieux. La chute a beau être « *brutale* », elle est « *à relativiser* », nuance l'Apec, qui dénonce tout « *catastrophisme* » et préfère évoquer « *un passage difficile* ». D'une part, ce recul intervient après la très forte progression du marché de 2003 à 2007, années dorées pour les cols blancs. D'autre part, même en chute, le niveau de recrutement envisagé par les entreprises reste « *à un niveau élevé* », analyse Gabriel Artero, président de l'Apec. Un autre constat se veut rassurant : jusqu'ici les licenciements de cadres restent limités. Pragmatiques, les DRH font le maximum pour éviter de se séparer de compétences qui risquent de cruellement leur manquer quand la reprise arrivera. Ils gardent aussi en tête que, à long terme, les besoins en cadres progressent structurellement et que, en cas de reprise, le marché du recrutement redeviendra vite concurrentiel en raison de la pénurie annoncée de jeunes diplômés.

Chômage de longue durée

« Les entreprises veulent absolument éviter de retomber dans les travers du «stop and go» qui caractérisait les précédentes périodes de crise », analyse Jacky Chatelain, directeur général de l'Apec. Dès lors, « c'est moins le chômage massif des cadres qui est à craindre que le chômage de longue durée que certains risquent de subir », insiste Gabriel Artero. Le phénomène est déjà en marche. En avril 2008, 54 % des cadres au chômage retrouvaient un emploi en moins de six mois. En octobre, ils n'étaient plus que 46 % dans ce cas. Aujourd'hui, ce taux plonge vers les 35 %.

La croix 10 février 2009

La CFDT demande la création d'un fonds social pour la formation

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, veut proposer la création d'un « fonds d'investissement social » pour soutenir les populations fragilisées par la crise

Reçu mardi 10 février au ministère du travail, François Chérèque n'est pas venu les mains vides. Le secrétaire général de la CFDT a décidé d'aller « au-delà » des questions sur le pouvoir d'achat en proposant au gouvernement la création d'un « fonds d'investissement social », car « il vaut mieux être en formation qu'au chômage ».

Objectif : financer une formation pour les personnes sans emploi, les salariés au chômage partiel ou encore « tous les jeunes qui n'ont jamais travaillé » et qui n'ont pas accès à l'assurance-chômage. En échange, ils pourraient percevoir un revenu leur permettant de « subsister pendant la crise », a précisé François Chérèque mardi matin sur France Inter, avant sa rencontre avec une partie du gouvernement dans l'après-midi.

Le ministre du travail Brice Hortefeux, notamment accompagné de la ministre de l'économie Christine Lagarde, effectue une série de consultations en préparation du sommet du 18 février. Le président de la République Nicolas Sarkozy a donné rendez-vous aux partenaires sociaux, à qui il soumettra les propositions faites lors de son intervention télévisée la semaine dernière.

Jugée « très importante » par François Chérèque, la réunion du 18 sera l'occasion de faire « valider » par le président cette idée de « fonds d'investissement social », comme l'explique le secrétaire national de la CFDT Marcel Grignard. « L'investissement, ce n'est pas seulement construire des autoroutes, a affirmé François Chérèque. C'est aussi investir dans l'humain. »

Supprimer « le bouclier fiscal pour les plus riches »

Le secrétaire général de la CFDT propose d'alimenter ce fonds à hauteur de 5 à 10 milliards d'euros. Il entend financer ce dispositif « simplement en supprimant cette fameuse loi Tépé », dont il estime l'impact à 15 milliards d'euros. Votée en 2007, la loi « pour le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat » prévoit notamment l'exonération des heures supplémentaires.

« En période de crise, il est quand même aberrant de faire faire des heures supplémentaires à certains, alors qu'on a des problèmes d'emploi pour les autres », a critiqué François Chérèque. « Cette loi n'est plus du tout adaptée à la situation actuelle », affirme Éric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Outre le « volet heures sup », le secrétaire général de la CFDT propose de supprimer « le bouclier fiscal pour les plus riches » ainsi que « toutes ces aides aux transmissions d'héritage », également contenus dans la loi.

L'accord sur la formation professionnelle signé par la CFDT prévoit déjà la création d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, qui devrait à terme être financé à hauteur de 900 millions d'euros. Sans en constituer l'essentiel, il pourrait être apporté au « fonds social » destiné à « plusieurs centaines de milliers » de personnes, affirme Marcel Grignard. «

Puisqu'on sait que la crise va être longue », a précisé François Chérèque, il pourrait en outre s'étendre sur deux ans.

Ensuite, « on décidera de ce qu'il faut faire pour sortir de cette démarche-là ». Éric Heyer insiste cependant sur le fait que toutes les mesures prises en période de crise doivent être « exceptionnelles et réversibles ». Et « cela ne passe pas forcément par les partenaires sociaux, ajoute-t-il. C'est maintenant qu'il faut agir ».

AFP 12 février 2009

Tempête Klaus: plus d'un milliard d'euros pour la filière bois

Le ministre de l'Agriculture Michel Barnier a annoncé jeudi dans un communiqué le déblocage d'une enveloppe "de plus d'un milliard d'euros" pour la filière bois durement touchée par la tempête Klaus qui a balayé le Sud-Ouest de la France le 24 janvier. Une annonce accueillie avec déception par le responsable de la cellule de crise du Comité interprofessionnel du pin maritime.

M. Barnier s'est rendu jeudi dans les zones sinistrées des Landes pour rencontrer les représentants de la filière bois et des organisations professionnelles agricoles.

L'Etat apportera 500 millions d'euros de "garanties publiques" pour permettre "des prêts bonifiés" afin de sortir le bois des parcelles sinistrées et le stocker, selon le communiqué du ministère.

Quelque 60 millions d'euros seront aussi alloués pour 2009 à la "constitution de plates-formes de stockage et au transport longue distance du bois", et 300 millions d'euros seront consacrés entre 2009 et 2017 à la reconstitution de boisements.

L'Etat portera par ailleurs à 100% la prise en charge du chômage partiel dans les neuf départements sinistrés.

Les mesures fiscales mises en oeuvre en 2000 pour aider la filière seront également reconduites.

Pour la filière bois, les dégâts sont estimés pour le massif des Landes de Gascogne à 590.000 hectares touchés, et à 147.000 hectares en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Le secteur agricole bénéficiera quant à lui de 25 millions d'euros d'aides de l'Etat. Les principales filières touchées par la tempête sont les fruits et légumes, les filières animales et le tabac, principalement en Aquitaine, mais aussi en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon.

Dans ce cadre, l'Etat versera 7 millions d'euros au "fonds d'allègement des charges sur les échéances des prêts professionnels", et 3 millions d'euros pour la prise en charge ou le report de charges sociales, en faveur des exploitations agricoles les plus fragilisées.

Six millions d'euros viendront indemniser les pertes de production des éleveurs, et 9 millions d'euros seront versés comme aides à l'investissement, dont 5 millions pour réaménager les élevages et 4 millions pour reconstruire les abris nécessaires pour les secteurs maraîchers ou horticoles.

"Ces aides seront mises en place dans le cadre des commissions départementales réunies autour des préfets", a précisé M. Barnier selon le ministère de l'Agriculture. "Elles ont vocation à aider les entreprises agricoles éprouvées par la tempête à passer un cap difficile et à redémarrer rapidement".

Le responsable de la cellule de crise du Comité interprofessionnel du pin maritime Yves Lesgourgues s'est déclaré "déçu" à la suite des mesures annoncées par Michel Barnier en faveur de la sylviculture.

"Les propositions que nous avons faites au gouvernement étaient relativement différentes puisque nous avons demandé une indemnisation préalable des propriétaires, et des aides pour sortir les bois abattus", a-t-il déclaré à l'Associated Press. "Cela n'a pas été retenu et l'on se retrouve avec un dispositif comparable à celui de 1999. Ce n'est pas suffisant".

Pour Yves Lesgourgues, "il y a 50% de dégâts en plus qu'en 1999, et avec une répétition d'événements comme celui-là, il ne suffit pas d'aider les gens dans la reconstitution de la forêt: ils ont besoin d'une vraie solidarité". "La demande d'indemnisation était un préalable et n'a pas été suivie. Il est probable qu'il va falloir poursuivre les discussions", a-t-il ajouté.

La moitié des aides annoncées est constituée de garanties de l'Etat pour des prêts bonifiés. "On ne voit pas très bien comment ce dispositif va fonctionner, alors que l'Etat demande aux collectivités locales d'assurer ces garanties d'emprunts en attendant le vote de la loi de finances", s'est par ailleurs inquiété Yves Lesgourgues. Une réunion de la filière est prévue lundi à Mont-de-Marsan.

Renault alourdit la facture sociale pour 2009

Renault, contrairement à Peugeot-Citroën, a réussi à garder ses comptes dans le vert en 2008 malgré une chute de près de 80% de son bénéfice net. Mais le constructeur automobile a déclenché un tollé jeudi en annonçant de nouvelles suppressions de postes alors qu'il venait de s'engager à ne plus licencier en 2009, en contrepartie d'une aide publique de 3 milliards d'euros.

Avec un bénéfice net de 599 millions d'euros, le N°2 français du secteur a limité la casse après le brutal retournement de la conjoncture lié à la crise économique internationale. Son résultat net a cependant plongé de 78%, après avoir atteint les 2,73 milliards d'euros en 2007. Le chiffre d'affaires 2008 a également baissé de 7% sur l'année 2008, à 37,79 milliards d'euros, et de 28,7% pour le seul quatrième trimestre.

Après l'annonce d'une perte nette de 343 millions d'euros en 2008 pour PSA, les résultats de la firme au losange et son intention de ne pas verser de dividendes aux actionnaires, ni de bonus aux cadres, auraient dû être bien accueillis, mais cet aspect a été totalement éclipsé par la contradiction entre les engagements sociaux du groupe et ses projets pour 2009.

Sachant que la filière emploie 10% de la population active française, l'Etat a en effet accordé environ 6 milliards d'euros de prêts sur cinq ans à Renault et PSA en début de semaine. En échange de quoi, les deux constructeurs, déjà aidés par la prime à la casse, se sont engagés à ne fermer aucun site en France pendant cinq ans et à ne procéder à aucun licenciement en 2009.

D'où le choc quand le PDG de Renault, Carlos Ghosn, a annoncé jeudi un recours accru au chômage partiel et 3.000 suppressions de postes qui s'ajouteront aux 9.000 déjà prévues pour cette année, même s'il s'agit selon lui de départs volontaires et de non-remplacements.

La crise, s'est justifié M. Ghosn, "risque de durer et va sans aucun doute modifier le paysage industriel". Il a refusé d'avancer des prévisions financières pour 2009, se fixant pour priorité de revenir à un "cash flow" positif (flux de trésorerie, c'est-à-dire les fonds dont dispose l'entreprise après impôts et réinvestissement).

Mais la CGT a dénoncé des "plans sociaux déguisés" et des "résultats en trompe-l'oeil" artificiellement aggravés par "un jeu d'écriture comptable" et notamment des provisions pour restructuration. Soulignant que PSA a de son côté relevé son plan de départs -qui était en décembre de 3.550 en France-, le syndicat estime que "l'argent public ne doit pas financer des entreprises qui cassent l'emploi dans l'unique but de créer de la valeur pour l'actionnaire".

"Les richesses de l'entreprise et les fonds publics doivent être (...) consacrés à la défense de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et la progression du pouvoir d'achat", conclut la CGT, qui soutient la nouvelle journée d'action interprofessionnelle prévue pour le 19 mars

Les échos 13 février 2009

Les syndicats veulent renforcer les aides pour les fins de CDD

Etat et partenaires sociaux négocient le financement de l'amélioration de l'indemnisation des salariés victimes de licenciements économiques. Les syndicats plaident pour que les CDD soient pris en compte.

Ce sont les premières victimes de la dégradation de la conjoncture, et pourtant les intérimaires et les salariés en fin de contrat à durée déterminée sont les grands oubliés des dispositifs de renforcement de l'aide au reclassement des licenciés économiques. Ni le contrat de transition professionnelle (CTP), piloté par l'Etat, ni la convention de reclassement personnalisé (CRP), sa version light gérée par les partenaires sociaux dans le cadre de l'assurance-chômage, ne les intègrent jusqu'à présent. Et si les deux dispositifs ont été renforcés ces dernières semaines, il n'a été question ni dans un cas ni dans l'autre d'en faire bénéficier les précaires. Le CTP ne concerne toujours que les seuls salariés en CDI. Quant à l'accès à la CRP, il est en outre soumis à une condition d'ancienneté.

Consensus

La prise en compte des fins de CDD pourrait donc constituer une forme de réponse à la demande du chef de l'Etat de faire plus pour cette catégorie de « victimes de la crise » et figurer au programme du sommet du 18 février. La perspective est en tout cas consensuelle du côté des syndicats. Mais elle impliquera des financements supplémentaires. Si l'option est retenue, cela ne manquera donc pas de relancer la discussion financière entre l'Etat et les partenaires sociaux sur le financement de l'amélioration de la CRP, décidée à l'unanimité des partenaires sociaux, à la demande de Nicolas Sarkozy.

L'accord auquel ces derniers sont parvenus ne règle en effet qu'une partie du dossier : l'amélioration de l'indemnisation. Là-dessus, pas de débat : c'est l'Unedic qui va financer. Concernant le renforcement de l'accompagnement des chômeurs en CRP, l'Unedic verse actuellement 625 euros par chômeur à Pôle emploi pour un suivi de 110 personnes par conseiller. Le passage à un ratio de 1 pour 50 inscrit dans le projet de convention tripartite aura évidemment un coût que les partenaires sociaux considèrent comme couvert par la subvention de 10 % qu'ils versent à Pôle emploi.

Embauches ou sous-traitance

Mais, avec l'afflux de chômeurs, il est probable qu'il faille au service public de l'emploi sous-traiter s'il n'embauche pas massivement. Le tarif ne pourra être inférieur à celui des conventions FNE, soit 2.000 euros par chômeur concerné. Quant aux 70 millions d'euros de coût des formations dans le cadre de la CRP, l'Unedic n'entend pas l'assumer seul. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a ainsi annoncé il y a plusieurs semaines que le gouvernement devrait contribuer pour au moins 100 millions d'euros au renforcement de l'accompagnement.

Fin 2008, la production industrielle dans la zone euro s'est dramatiquement effondrée

Du jamais-vu depuis la création des statistiques européennes : l'activité industrielle de la zone euro a chuté de 12 % sur un an. De quoi donner des sueurs froides aux économistes, qui attendent aujourd'hui la publication des chiffres de croissance de la zone.



Du jamais-vu de mémoire de statisticien européen. La production industrielle a connu une baisse historique en décembre dans la zone euro, chutant de 2,6 % par rapport à novembre et surtout de 12 % sur un an, selon des données publiées hier par l'office européen des statistiques Eurostat. C'est la plus forte baisse mensuelle et annuelle enregistrée depuis la création de statistiques pour les pays de la zone euro, en 1991. Ce recul mensuel constitue le quatrième d'affilée dans la zone euro. Au final, sur l'ensemble du quatrième trimestre, la production industrielle a reculé de 5,1 % par rapport au trimestre précédent, un autre record. Toutes les grandes économies de la zone marquent le pas : l'Allemagne enregistre une baisse mensuelle de 4,9 %, la France de 1,8 %, l'Italie de 2,5 % et l'Espagne de 3,5 %.

On peut prendre les chiffres d'Eurostat sous tous les angles, ils ne recèlent, malheureusement, que des mauvaises nouvelles. C'est ce que relève Clemente de Lucia, économiste zone euro chez BNP Paribas : « *La production de biens intermédiaires chute fortement, ce qui est en ligne notamment avec la crise du secteur automobile, tandis que les biens d'équipement ne se portent guère mieux, ce qui traduit la chute de l'investissement des entreprises. Enfin, les biens de consommation sont aussi à la baisse.* » Confirmation de Sylvain Broyer, responsable du département d'économie chez Natixis : « *Toutes les composantes de la demande sont affectées de façon similaire.* »

Coupable : la chute du crédit

Derrière cet effondrement, un coupable : la chute du crédit. « *Les banques ont très nettement diminué leurs prêts et les ménages demandent beaucoup moins de crédit qu'auparavant car ils s'inquiètent pour l'avenir* », note Sylvain Broyer. Les entreprises, dans ce contexte, n'ont que difficilement accès à de nouvelles liquidités. Après avoir dépensé leurs réserves de trésorerie, certaines ont le choix entre cesser leurs productions ou écouler leurs stocks. La publication, aujourd'hui, des chiffres de la croissance en zone euro ne laisse guère d'espoir aux économistes. « *On peut s'attendre à de très mauvais chiffres* », prévient Clemente de Lucia.

Et l'avenir ? Il est toujours aussi difficile à cerner. Car si beaucoup comptent sur les plans de relance budgétaire pour porter leurs fruits au cours de la seconde moitié de 2009, nul ne peut affirmer que leurs effets ne seront pas de courte durée. « *Dans une économie basée sur le crédit, l'étymologie de ce mot nous rappelle que tout dépendra du retour de la confiance* », remarque Sylvain Broyer. Il faudra donc que les autorités prouvent leur capacité à agir « *de façon rapide, coordonnée et sur tous les fronts* ». Et ce dernier de mettre en garde la Banque centrale européenne, « *qui devrait tirer les leçons des échecs de la Banque du Japon et ne pas répéter en permanence qu'elle restera vigilante sur l'inflation. Il n'y a pas mieux pour tétaniser les banques et geler durablement le crédit* ».

L'AMF sanctionne Vinci pour information privilégiée

La commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a prononcé une sanction pécuniaire de 800.000 euros à l'encontre du constructeur Vinci pour avoir utilisé une information privilégiée dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. La commission a relevé que Vinci avait pris connaissance, « *dès le 20 janvier 2005, de son chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2004* », supérieur à ses propres estimations. Par conséquent, elle a jugé que « *la connaissance du chiffre d'affaires revêtait tous les éléments d'une information privilégiée, ce qui aurait dû conduire l'émetteur à s'abstenir de procéder à l'acquisition de 567.014 titres pour un montant de 61 millions d'euros dans le cadre d'un plan de rachat d'actions* ». C'est la première fois que la juridiction du gendarme de la Bourse se prononce sur la question de savoir si l'utilisation du chiffre d'affaires d'un émetteur constitue une « *influence sensible sur le cours du titre* » de ce même émetteur. Elle a tranché en ce sens.

Le moniteur 12 février 2009

Taxe professionnelle : les collectivités et les entreprises de BTP dans l'expectative

L'annonce de sa suppression par Nicolas Sarkozy lors de son intervention télévisée du 5 février dernier n'arrive pas à satisfaire totalement les entreprises de BTP et inquiète les élus.

Le montant total de la taxe professionnelle (TP), un des quatre impôts directs locaux perçus par les collectivités territoriales en France, équivaut selon le ministère de l'Economie à 30 milliards d'euros. Un impôt qui représente près de 50 % des ressources des départements et des régions et près de 80 % des recettes des agglomérations et de l'intercommunalité. Autant dire que l'annonce de sa suppression, même partielle, par Nicolas Sarkozy lors de son intervention télévisée du 5 février dernier a fait l'effet d'une petite bombe.

Premiers à réagir évidemment, les élus locaux, dont les associations ont réclamé *, dès le vendredi suivant l'annonce présidentielle, l'ouverture immédiate de négociations en vue d'une réforme globale de la fiscalité locale et l'attribution d'une ressource de substitution qui respecte leur autonomie fiscale, et qui maintienne un lien fiscal entre entreprises et territoires et une cohérence d'ensemble des réformes territoriale et fiscale. Au plan national certains voient carrément dans cette suppression une mesure "anti-relance". "Tous les élus que nous avons vus ce week-end nous ont dit qu'ils n'allaient pas engager les travaux prévus car ils n'ont pas de sécurité", s'est alarmé le vice-président du groupe PS à l'Assemblée Nationale, François Brottes. "On va bloquer des chantiers alors qu'il est nécessaire de relancer travaux et infrastructures."

Les entreprises de BTP dans l'expectative

Une inquiétude que ne partage pas Patrick Bernasconi. Interrogé mercredi matin sur BFM, le président de la FNTP se dit persuadé que "2009 et 2010 vont fonctionner avec l'ancien système. Et donc il n'y a pas de raison de s'arrêter dans l'investissement. Les projets sont là." Mais à plus long terme, les entreprises de travaux publics se retrouvent face à un dilemme : payer moins d'impôts à ceux qui avec cet argent sont censés les employer... "Les collectivités locales ont un vrai lien avec l'économie : s'occuper des chefs d'entreprises et à faire en sorte qu'ils aient les moyens d'exercer leur métier", réaffirme Patrick Bernasconi. Et de renvoyer la balle dans le camp du gouvernement. "Mais il faut que les collectivités locales gardent les clés de l'investissement ! Demain si vous voulez prendre en compte les problèmes de mobilité les problèmes d'environnement ce sont les collectivités locales qui vont porter ces grands enjeux d'économie d'énergie et de mobilité. Faisons attention à ces deux écueils et revoyons une vraie fiscalité des collectivités locales."

De manière générale, les entreprises de BTP ne savent pas s'ils doivent totalement se réjouir de la suppression d'une taxe pourtant importante.

Pour Patrick Liébus, premier vice-président de la Capeb, c'est évidemment « un grand oui » mais, tempère-t-il "à condition que la suppression soit globale". En effet la suppression partielle portant uniquement sur les seuls outils de production concernerait selon lui "uniquement les grosses entreprises et aurait un impact relatif sur nos PME de l'artisanat et du bâtiment. Pour l'instant, je reste observateur, dans l'attente d'explication !", conclut-il.

Pour relancer l'industrie, le gouvernement fait le calcul suivant : à l'heure actuelle avec la TP 24,8 milliards pèsent sur les entreprises, et le reste sur l'Etat. La suppression de la taxe sur la totalité des investissements productifs annoncée par Nicolas Sarkozy correspond à un allègement d'environ 11,4 milliards de la charge des entreprises, soit 8 milliards une fois pris en compte l'impôt sur les sociétés. Les entreprises devront cependant toujours s'acquitter des taxes assises sur des valeurs foncières. "Cette suppression de la base investissement c'est une bonne chose. Et on applaudit cette idée. Mais on parle de la compenser. Avec quoi ?", s'interroge Didier Ridoret, président de la FFP. "En tout état de cause si il devait y avoir une nouvelle taxe, nous demandons évidemment un plancher. Attention à ne pas nous retrouver à payer demain la même chose mais sous une forme différente !"

Matignon a d'ores et déjà annoncé que les modalités de cette compensation seront arrêtées après la remise des propositions du comité Ballardur sur la simplification territoriale. Nicolas Sarkozy lui ne s'est pas trop avancé lors de son intervention. "Je vais engager un ensemble de discussions avec des associations d'élus locaux. Il y a des possibilités autour de la taxe carbone notamment. Nous verrons" a-t-il dit.

La tribune 13 février 2009

France : le PIB recule de 1,2% au quatrième trimestre, repli d'au moins 1% attendu pour 2009

Le produit intérieur brut français a reculé de 1,2% au quatrième trimestre 2008. Sur l'ensemble de l'année, la croissance française est ressortie à 0,7%. Par ailleurs, Bercy a fortement abaissé sa prévision pour 2009 et table sur une baisse d'au moins 1% du PIB. De son côté, l'emploi salarié a reculé de 0,6% au dernier trimestre, 88.700 emplois ayant été détruits.

24

L'activité économique française s'est contractée de 1,2% au quatrième trimestre 2008, par rapport aux trois mois précédents. Il s'agit de la plus mauvaise performance pour l'économie française depuis le quatrième trimestre 1974. Le produit intérieur brut (PIB) avait alors reculé de 1,6%. Ces chiffres ont été diffusés ce jeudi, à la veille de sa publication officielle, par le Comité de défense de la statistique publique. Ce dernier regroupe des agents de l'Insee en colère contre le projet de délocalisation d'une partie des services statistiques à Metz.

"Après avoir été l'un des rares pays européens où l'activité a augmenté au troisième trimestre (+0,1%), la France a donc subi fin 2008, comme ses voisins européens, les effets défavorables de la crise financière qui a éclaté en septembre dernier," a confirmé Christine Lagarde, ministre de l'Economie. "Ce mauvais chiffre reflète en bonne partie un déstockage très important des entreprises, signe d'attentisme face à une conjoncture très incertaine, et la crise du secteur automobile"

Les comptes nationaux établis par l'Insee confirment par ailleurs la croissance de 0,1% au troisième trimestre. Du coup, la France n'est donc pas encore officiellement entrée en récession, définie comme deux trimestres consécutifs de contraction de l'activité. Sur l'ensemble de l'année, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,7%, contre une croissance de 2,1% en 2007.

"Dans un environnement économique international très difficile où la croissance devrait être négative en 2009 dans presque tous les pays développés, l'activité en France devrait être inférieure à -1% compte tenu d'un acquis de croissance pour 2009 de -0,9% à la fin du 4e trimestre 2008", explique Christine Lagarde. Le gouvernement tablait jusque-là sur une croissance du PIB comprise entre 0,2% et 0,5%. "Ces chiffres reflètent, de façon mécanique, le repli du quatrième trimestre et ne signifient pas que la situation va continuer à s'aggraver dans les prochains mois," poursuit la ministre.

Par ailleurs, l'emploi salarié a reculé de 0,6% au quatrième trimestre en France métropolitaine par rapport au troisième trimestre, avec 88.700 emplois détruits dans les secteurs principalement marchands, a annoncé l'Insee ce vendredi, selon des données provisoires et corrigées (CVS). Sur un an, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands affiche un recul de 0,7% avec 15.904.200 personnes occupées, précise l'Insee.

Par rapport au troisième trimestre, l'emploi salarié a baissé de 1,1% dans l'industrie (-2,2% sur un an). Il a reculé de 0,5% dans les services (-0,5% sur un an) et est resté stable dans la construction (+1,7% sur un an).

Au troisième trimestre, l'emploi salarié marchand avait baissé de 0,3% avec 46.900 destructions de postes.

Après les Antilles, la Réunion appelle à une grève générale

La crise aux Antilles pourrait se propager à la Réunion où un collectif a appelé à la grève générale. En Guadeloupe les négociations sont au point mort alors qu'en Martinique Yves Jégo a mis sur la table 39 propositions.

La crise aux Antilles pourrait se propager à la Réunion où un collectif a appelé à la grève générale. La situation en Guadeloupe est toujours bloquée, les négociations étant au point mort. Quant à la Martinique, Yves Jégo a mis sur la table 39 propositions.

En Guadeloupe, le comité LKP, qui rassemble les leaders de la grève paralysant l'île depuis trois semaines, a rompu les négociations jeudi soir. Le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer avait installé la veille les deux médiateurs dépêchés mardi par le Premier ministre François Fillon. Mais après quelques heures, les négociateurs du LKP ont affirmé qu'ils ne reprendraient pas la discussion avant que l'Etat co-signe le pré-accord élaboré dimanche avec le patronat. Une manifestation est en préparation pour samedi à l'appel du LKP qui a déjà durci sa mobilisation avec l'entrée en grève, en pleine saison touristique, des personnels chargés de l'avitaillement pétrolier à l'aéroport international de Pointe-à-Pitre.

De son côté, le Mouvement des entrepreneurs de Guadeloupe (MEG) a rendu publiques jeudi soir cinq propositions dont "une prime trimestrielle de pouvoir d'achat" de 150 euros nets, "non soumise à cotisations salariales et patronales". Cette proposition requiert l'accord de l'Etat qui devrait en assumer le coût. Mais elle risque de se heurter à un refus du gouvernement qui a maintes fois répété que ce n'était pas à lui de "financer les hausses de salaire" du privé.

En visite éclair en Martinique où la grève dure depuis huit jours, Yves Jégo a présenté 39 propositions qu'il a soumis au collectif intersyndical "du 5 février", qui proteste "contre la vie chère et pour l'emploi". Le secrétaire d'Etat a notamment annoncé la baisse "immédiate" du carburant de 8 centimes d'euros pour l'essence et de 10 centimes pour le gazoil. Il a également confirmé la baisse de 20% sur 100 biens de première nécessité que les syndicats avaient obtenu mardi de la grande distribution.

Avant de repartir pour Paris où il doit assister au conseil des Ministres qui se tient exceptionnellement ce vendredi, Yves Jégo s'est dit confiant dans "la culture du dialogue social" en Martinique "plus forte" que chez sa voisine guadeloupéenne. Le collectif martiniquais n'avait pas réagi jeudi soir aux propositions du gouvernement, les négociations devant reprendre vendredi matin. Avant d'avoir en main les "réponses de l'Etat", son président Michel Monrose avait affirmé "ne se faire guère d'illusions". La quasi-totalité des services publics et des commerces était toujours à l'arrêt jeudi dans les deux départements des Antilles françaises.

L'éventualité d'une contagion du mouvement est apparue jeudi soir à 13.000 kilomètres des Antilles, dans l'océan Indien. Le Collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de la Réunion a appelé à une journée de grève générale et de manifestation le 5 mars, avec des revendications axées sur "la vie chère", très semblables à celles entendues à Fort-de-France et Pointe-à-Pitre. L'une d'entre elles porte sur une augmentation de 200 euros nets des salaires, pensions et des bourses étudiantes.